

**Titre du projet :** Valorisation des rejets thermiques de l'unité de cogénération de Saint-Félicien

**Nom de la municipalité :** Ville de Saint-Félicien

**Description du projet :**

L'unité de cogénération de Saint-Félicien produit de l'électricité (25 MW) en brûlant des écorces d'arbres pour un total d'environ 400 000 tonnes métriques annuellement. Lors de ce procédé, une très grande quantité d'énergie thermique n'est pas valorisée, soit un total de 57 MW. La valorisation de cette énergie thermique résiduelle constitue l'essence même d'un projet de parc agrothermique.

La Ville de Saint-Félicien détient une politique proactive en faveur du développement durable. Ce projet de parc agrothermique s'inscrit parfaitement dans cet axe.

La Ville souhaite valoriser l'énergie thermique perdue par l'unité de cogénération pour alimenter en énergie alternative de chauffage des entreprises énergivores telles que les productions agricoles sous serres. Il appert que près de 15 hectares en serres peuvent être alimentés par cette énergie.

L'une des principales difficultés rencontrées est d'intéresser les promoteurs à opérer des serres avec une eau de chauffage avoisinant les 50 °C à 55 °C. Pour ce faire, la Ville de Saint-Félicien construit un hectare de serres pour démontrer l'efficacité de cette source d'énergie et par le fait même permettre une occupation du parc thermique à pleine capacité, d'ici trois à cinq ans.

Pour mener à bien son projet, la Ville de Saint-Félicien s'entoure de gens compétents dans le domaine de la production, de la construction et du chauffage de serres.

Ce projet nécessite un investissement approximatif de 9 millions de dollars en infrastructures d'accueil et près de 45 millions de dollars par les entreprises clientes.

Le parc agrothermique de Saint-Félicien offre des conditions d'accueil et d'implantation très favorables à la pérennité et à la compétitivité des entreprises, soient des coûts d'énergie de chauffage très bon marché et sécurisés.



---

**Région(s) :** Saguenay–Lac-Saint-Jean

**Population :** 10 384 habitants

**Dates de début et de fin du projet :** 2008 - en cours



### **Impacts sociaux**

Cette démarche est envisagée comme un puissant levier de création d'emplois durables : de 12 à 15 emplois par hectare. Le projet est également promoteur de diversification économique et de renversement de la tendance démographique régionale à la baisse.

---

### **Impacts environnementaux**

En ce qui concerne les impacts environnementaux, la Ville met tout en œuvre pour favoriser une production dans le respect du développement durable : recirculation des engrais et désinfection et réutilisation des végétaux pour le compostage.

Le projet du parc agrothermique à pleine capacité représente une réduction d'émission de gaz à effet de serre (GES) évaluée à 30 500 tonnes éq. CO<sub>2</sub> grâce à l'utilisation d'une énergie thermique déjà existante et actuellement non valorisée.

---

### **Coûts du projet**

En infrastructures d'accueil	<b>9M\$</b>
Par les entreprises	<b>45M\$</b>

---

### **Personne(s) contact :**

#### **Municipalité**

Ville de Saint-Félicien

Réjean Dubé

Chargé de projet

418 297-0028

rdube@ville.stfelicien.qc.ca